LE BILAN

La norme IAS 1 n'impose pas de présentation formelle du bilan. Cependant, le bilan doit être présenté en distinguant actifs et passifs courants et non courants, ou à défaut actifs et passifs court terme et long terme. Certains postes doivent obligatoirement figurer au bilan.

♣ QU'EST-CE QU'UN ACTIF ?

Un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise dont on attend des avantages économiques futurs. Lorsqu'il s'agit d'un actif généré en interne, son coût de production doit être identifiable. Ainsi, un matériel industriel acquis par l'entreprise constitue un actif, tandis qu'un fichier clients généré en interne par l'entreprise n'en est pas un.

♣ QU'EST-CE QU'UN PASSIF ?

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour l'entreprise. Ainsi, une dette constitue un passif. La décision d'acquérir une immobilisation ne constitue pas un passif puisqu'il ne s'agit pas d'une obligation actuelle.

♣ ACTIFS COURANTS

Un actif est considéré comme courant dans les cas suivants :

- il est dessiné à être utilisé ou vendu dans le cadre du cycle d'exploitation de l'entreprise ; ce sont, par exemple, les stocks.

- Il est un actif de trésorerie librement négociable par l'entreprise ; ce sont, par exemple, des valeurs mobilières de placement.

♣ ACTIFS NON COURANTS

Les actifs n'intervenant pas dans le cycle normal d'exploitation, ou dont le délai de recouvrement excède 12 mois sont considérés comme non courants. Il s'agit essentiellement des immobilisations et des créances de longue durée.

♣ PASSIFS COURANTS

Un passif est considéré comme courant dans les cas suivants :

- il sera réglé dans le cadre du cycle normal de l'exploitation ; c'est le cas des dettes fournisseurs dont l'échéance est inférieure de 12 mois.

- Il sera réglé dans les 12 mois ; c'est le cas des dettes financières dont l'échéance est inférieure à 12 mois.

♣ PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non liés au cycle normal d'exploitation ou dont l'échéance excède 12 mois sont considérés comme des passifs non courants ; c'est le cas des dettes financières dont l'échéance excède 12 mois.

♣ CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres doivent figurer au bilan

INFORMATIONS FIGURANT OBLIGATOIREMENT AU BILAN :

Les informations suivantes doivent obligatoirement être présentées sur une ligne distincte au bilan :

- les immobilisations incorporelles.

- les immobilisations corporelles.

- les immobilisations financières.

- Les actifs destinés à être vendus dans les 12 mois.

- Les stocks.

- Les créances.

- La trésorerie et les équivalents de la trésorerie.

- Les dettes fournisseurs.

- Les dettes financières portant intérêt.

- Les provisions.

- Les actifs et passifs d'impôt.

- Le capital émis et les réserves.

- Les intérêts minoritaires

On constate que le résultat de l'exercice n'apparaît pas obligatoirement sur une ligne distincte. Certaines informations, non mentionnées ici, doivent apparaître soit au bilan, soit en annexe.

Actifs non courants	Capitaux propres
.Immobilisations incorporelles	Capital émis
.Immobilisations corporelles	.Réserves et résultat
.Titres de participations	Passifs non courants
.Prêts	.Emprunt
Actifs courants	.Provisions
.Stocks	Passifs courants
Créances, clients et autres créances	.Dettes fournisseurs
.Trésorerie	.Provisions
	.Emprunts et découverts